



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

L'équipe municipale est au travail et poursuit son œuvre de modernisation et rénovation des équipements de la commune. Le chantier de l'école Prévert, projet vertueux est maintenant sur les rails, les premiers éléments de structure sortiront prochainement de terre.

Un travail sérieux, partagé avec la section tennis doit nous conduire, en 2025, à remplacer la bulle par une structure couverte de panneaux photovoltaïques couvrant 4 courts.

Tout ceci n'est possible que grâce à une gestion rigoureuse et une volonté farouche d'aller chercher de l'argent auprès des différents contributeurs.

Durant ce mandat, ce sont plus de 14 millions d'euros qui seront investis, dont près de 4 millions pour les structures sportives et 9 millions pour les écoles. C'est un effort important qui dépasse de loin ce qui a été fait lors des deux derniers mandats.

On pourrait attendre du groupe d'opposition, qui affirme sans cesse sa volonté d'un travail constructif, qu'il nous accompagne dans cet effort pour le bien des carbonblannais

Mais lors du dernier conseil municipal d'octobre : ils votent contre une délibération visant à autoriser M. le Maire à aller rechercher des subventions pour le financement de l'école Prévert. C'est proprement stupéfiant, à croire qu'ils ne souhaitent pas que les enfants de la commune aient de meilleures conditions de travail ! Parlons aussi de la facture qu'ils nous ont léguée du fait, en 2016, de déclarations tronquées à la Métropole ; la commune n'avait pas besoin de charges supplémentaires.

Le combat politique n'autorise pas tout, ni les mensonges, ni les approximations. Il demande de la décence et de la mesure. Aujourd'hui la crise politique qui s'est installée en France dessine un avenir incertain. Quand vous lirez cette tribune des choix seront faits. Au moment où nous l'écrivons nous ne pouvons qu'émettre le souhait qu'en matière budgétaire la raison l'emporte et que l'on redonne aux collectivités le pouvoir d'agir en n'impactant pas exagérément leurs ressources. Ce qui est en jeu c'est la capacité de moderniser et de construire de nouveaux équipements, ce qui est en jeu c'est de maintenir les services publics auxquels vous êtes naturellement attachés.

Nous préparons, dans ce contexte compliqué, le budget 2025. Ce sera un exercice difficile. Espérons que nos adversaires politiques seront à la hauteur de la situation et qu'ils ne se tromperont pas de combat !

Nous, nous mettrons toutes nos forces pour défendre les services publics. Très belle année 2025 !

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

CARBON-BLANC AUTREMENT

En matière de démocratie, l'échelon le plus proche du citoyen reste le Maire et les conseillers municipaux. Ce sont eux à qui les électeurs ont confié la charge de travailler pour le bien commun et de répondre aux attentes de leurs concitoyens. Encore faut-il prendre le temps de vraiment les écouter. Et de trouver des solutions pour répondre à leurs questionnements et sollicitations. Le tout sans le masque figé du « c'est géré par la Métropole » ou « Mais c'est autorisé par le P L U », pour n'en citer que quelques-uns.

Depuis 2020, l'équipe majoritaire semble avoir bel et bien oublié son si joli slogan de campagne : « Prenons le tournant du dialogue, de l'écologie et de la solidarité »

Un dialogue citoyen passé à la trappe. Où en sont les grands thèmes promis ? Concertation citoyenne inexistante, pétitions citoyennes soigneusement ignorées.... Disparus aussi la création d'une maison des associations (alors que l'accès aux salles communales se complique de mois en mois) ou le renforcement de l'accès aux services publics (avec le changement des horaires de la Mairie et Maison pour tous qui ne permettent plus aux actifs d'y accéder). Preuve est faite que les promesses n'engagent que ceux qui les croient.

Nous regrettons de constater qu'à Carbon-Blanc, le Maire débute ou termine souvent les séances publiques par des déclarations moralisatrices ou des rappels à l'ordre inappropriés à destination de son opposition. Ces interventions, souvent subjectives, voire déformant les faits, sont purement et simplement un manque de respect pour la pluralité des opinions et l'expression d'une volonté de réduire au silence toute voix qui ne s'alignerait pas sur les orientations de la majorité municipale. Nous refusons de nous habituer à de telles pratiques frôlant une forme de censure. Notre conception du fonctionnement d'un conseil municipal est celle d'une instance qui devrait privilégier dialogue et écoute entre les différentes parties.

Ces pratiques portent atteinte à un certain devoir d'exemplarité en matière de démocratie locale et le fonctionnement collectif de l'assemblée municipale pourrait en être apaisé sans elles. Il est salutaire de rappeler que le rôle du Maire est de garantir un espace d'échange équitable et respectueux, où toutes les voix, y compris celles de l'opposition, peuvent s'exprimer sereinement.

Que 2025 vous soit belle, sereine et pleine de bonheur !

Cynthia Piquet, Jean-Paul Grasset, Michelle Cornet, Yohann Giacometti, Cécile Montsec, Nadine Arpin